

# Bruxelles Patrimoines

40

Printemps 2026

# U

Dossier

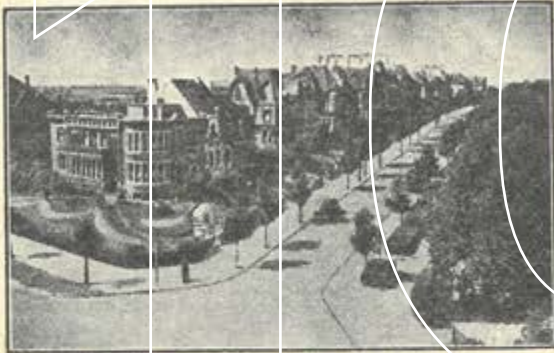
**ART DÉCO,  
RÉSOLUMENT MODERNE**



SQUADRE H. REY

# BATISSEZ VOTRE HOME DANS LES NOUVEAUX QUARTIERS SALUBRES D' **ANDERLECHT**

NOMBREUX TERRAINS  
TOUS GENRES  
PRIX AVANTAGEUX



MEIR AVENUE E. YSAÏE



MEIR ROND POINT

VENTE PUBLIQUE  
LE PREMIER  
VENDREDI DE  
CHAQUE MOIS

VEILING OP  
EERSTEN VRIJDAG  
VAN ELKE  
MAAND

TALRIJKE GRONDEN  
VAN ALLEN AARD  
VOORDEELIGE PRIJZEN



AVENUE DU ROI SOLDAT

BOUWT UW WONING IN DE  
NIEUWE LUCHTIGE WJKEN  
VAN **ANDERLECHT**



SCHEUTVELD. R. J. MANNE

# Les maisons banales ont-elles une histoire ?

Entre vie quotidienne et patrimonialisation

---

**VINCENT HEYMANS**  
HISTORIEN DE L'ARCHITECTURE

---

---

NDLR

Le quartier Meir à Anderlecht est un exemple typique des zones résidentielles loties et construites pendant l'entre-deux-guerres.

Aujourd'hui, on y trouve encore de nombreuses maisons individuelles, de villas et de petits immeubles d'appartements de style Art Déco. Dans cet article, un propriétaire partage sa recherche sur l'histoire des premiers occupants de sa maison qui lui a permis de mieux comprendre l'évolution de son logement.

← « Bâissez votre home dans les nouveaux quartiers salubres d'Anderlecht ». Une maison ne naît pas hors contexte ; son édification résulte de la convergence de volontés fortes, publiques et privées. Publicité pour la vente de terrains dans le quartier du Meir, publiée dans la revue *Bâtir*, 64, 1938 (© Centre de Documentation d'urban.brussels).



**FIG. 1**  
Élévation de la façade principale  
(© archives de la commune  
d'Anderlecht - fonds TP).

**P**ouvons-nous inviter les fantômes de celles et ceux qui ont habité nos maisons à revenir sur les lieux de leur vie passée pour nous raconter leur histoire ? Et s'ils se manifestent, leur présence sera-t-elle réconfortante ? Leur récit sera-t-il susceptible de nous émouvoir ? Nous aidera-t-il à entrer en interaction avec le décor de notre quotidien ? Peut-il intéresser un lecteur ? Depuis près de trente ans, je tente de répondre à ces questions en prenant ma maison comme sujet d'étude.

## UN JEUNE COUPLE ...

Marie Ida Heuts est née en 1897 et Jean Louis Verheylewighen en 1899. Ils se marient en 1922<sup>1</sup> et emménagent temporairement dans une maison de famille<sup>2</sup>, en bordure du quartier du Meir, une vaste zone résidentielle planifiée en 1905, à l'ouest de l'ancien village d'Anderlecht<sup>3</sup>. Ses avenues rectilignes bordées de tilleuls et de

marronniers rayonnent à partir d'un large rond-point qui garantit l'articulation avec la voirie existante et offre une entrée monumentale au jardin public qui en constitue le poumon et l'attraction. Si le tracé des principaux axes est fixé, leur prolongement et le réseau secondaire ne seront finalisés qu'au début des années 1930<sup>4</sup>. Dans ce décor en devenir, la future maison de ce jeune couple sera l'une des premières à se dresser face au parc<sup>5</sup>.

Amateur de sport, Monsieur est instituteur communal à Anderlecht depuis janvier 1920<sup>6</sup>. Il ne sait pas encore que cette passion, qui s'inscrit dans les aspirations de l'époque, influencera radicalement le cours de sa carrière. Madame n'exerce pas de profession<sup>7</sup>. Ils ont respectivement 27 et 29 ans lorsque, le 18 janvier 1926, ils acquièrent un terrain loti par la commune<sup>8</sup>. Plutôt que d'un pari sur l'avenir, il s'agit pour le couple d'une décision réfléchie. Modeste, la parcelle ne manque pas d'atouts : une profondeur limitée, mais une largeur confortable, une orientation nord-ouest sud-est, le nouveau

1. Recensements de population 1920, Anderlecht, registre n°63, folio 82.

2. Au n°78 de la rue Lieutenant Liedel ; *Recensements de population 1920*, Anderlecht, registre n°63, folio 82 et *Annuaire du commerce Mertens & Rozez*, vol. noms de rues, 1926, p. 309. Mentionnés à l'adresse ; Heuts H., propriétaire, Verheylewighen et Stevens. Stevens disparaît dans l'édition de 1927 et Verheylewighen dans celle de 1928.

3. C'est la plus grande opération urbanistique communale depuis la création du quartier de Cureghem, 50 ans plus tôt. Les rues principales sont tracées à partir d'un rond-point marquant l'entrée d'un parc public. Ce nouveau quartier est destiné à une clientèle aisée : *Commune d'Anderlecht. Un quartier Art Déco à Anderlecht*, <https://anderlecht.be/fr/agenda/un-quartier-art-deco-a-anderlecht-0>, consulté le 13/01/2025.

4. Séance du Conseil communal du 23/11/1905. Le plan d'aménagement est validé par l'Arrêté royal du 23/02/1908 : LEROY, F., DE PANGE, I., *Le quartier du Meir. Triomphe de l'Art Déco*, Commune d'Anderlecht, Anderlecht, 2006, p. 7. La forte croissance démographique de la commune explique les motivations et le succès de l'entreprise : 48.000 habitantes et habitants en 1920, 68.500 en 1937 et 88.000 en 1946.

5. Première mention : *Annuaire du commerce Mertens & Rozez*, 1929, vol. rues, p. 65 : n°6, 8, 10, 12 et 16 pour toute l'avenue.

6. Affecté à l'école n°13, rue Wayez n°56. *Registre des délibérations du Conseil communal*, vol. 36, 1927, p. 262 et 454 (récapitulatifs des salaires) ; *Anderlecht et ses écoles, ses institutions complémentaires de l'école, ses œuvres protectrices de l'enfance*, impr. De Vroegh, Anderlecht, 1922, p. 6. Sa passion pour le sport l'incite à décrocher un « diplôme spécial pour l'enseignement de l'éducation physique de l'enseignement moyen » (*Registres des débats du Conseil communal*, vol. 68, 1942, p. 231).

7. *Registre des procès-verbaux des délibérations du Conseil communal d'Anderlecht du 24 octobre 1919 au 23 avril 1920*, vol. 42, p. 163 ; *Registre du Conseil communal d'Anderlecht, 03/07/1919 - 05/08/1920*, vol. 29, p. 168. Sur base d'un diplôme obtenu le 14/08/1918.

8. Lot 122 des terrains communaux, mention dans le dossier Travaux publics 19448 et dans l'acte du notaire Beeckman de Crayloo du 18/01/1926.

9. Même motivation pour M. N. Van Muylder à y édifier le n° 36 en 1928 ; interview de Mme Van Muylder le 27/06/2016. La bonne desserte du quartier par les transports en commun est un autre atout : publicité dans *Bâtir*, 1937 : « Bâtiſsez votre Home dans les nouveaux quartiers salubres d'Anderlecht ». De 1929 à 1934, les almanachs de commerce mentionneront l'avenue Bizet : « Comm. Rond-Point du Meir – Finit aux champs ». La mention est reprise au nouveau nom de l'avenue (Roi Soldat) de 1935 à 1956. Les photos aériennes illustrent cette réalité, l'avenue Marius Renard prolongeant l'avenue du Roi Soldat est tracée entre les recouvrements aériens de 1953 et 1961 <https://bruciel.brussels>, consulté le 10/08/2025.

10. Interview de Mme Van Muylder le 27/06/2016 ; *Je me souviens d'Anderlecht*, Le Castor Astral, Bordeaux, 2006, p. 19, 24, 28-29, 37 et 63. Le recouvrement aérien de 1944 révèle que le front bâti continu ne dépasse pas la limite du parc, au-delà, les parcelles vides sont encore majoritaires : <https://bruciel.brussels>, consulté le 10/08/2025.

11. N°8 de l'avenue Bizet, autorisation délivrée le 24/09/1926.

12. Mme Carine De Crem, interview le 15/12/2024. Est-ce pour cela que le Collège communal rappellera à son instituteur qu'il lui est interdit d'exercer une activité lucrative étrangère aux choses de l'enseignement, à la suite d'une plainte de l'architecte Mertens ? Probablement Jos. Mertens, architecte-entrepreneur-géomètre, 54 avenue Paul Janson : *Administration communale d'Anderlecht. Registre des procès-verbaux des délibérations du Conseil communal d'Anderlecht, de l'exercice 1927*, vol. 53, p. 411 et 417.

13. Nys au n°6 et Dewever au n°10 selon mention sur les plans, dossier Travaux publics 19448 ; idem dans *Almanach de commerce*, 1929.

14. Servitude détaillée dans l'acte du notaire Beeckman de Crayloo du 18/01/1926 : art. 5 § 4bis et 5.

15. Dallage de la cour au moins à partir de 1930 : dalles en ciment retrouvées sous un dallage en grès cérame posé en 1937.

16. Les plans d'une maison commandée par Verheyeweghen en 1958 sont signés par l'architecte Joseph Tilman, n°28 chaussée d'Itterbeek à Anderlecht. La silhouette d'un personnage au pied de l'élévation de façade, identique à celle de ses plans antérieurs permettent de lui attribuer les plans de la maison de l'avenue Bizet. Archives de la commune d'Anderlecht, fonds Travaux Publics, dossier Travaux publics 39496. Voir note n°49.



**FIG. 2**  
Dans une architecture bien pensée, le dispositif d'entrée est constitué d'une série d'éléments soigneusement agencés : Perron, auvent, profil de la baie, menuiserie, ... Détail de la porte d'entrée (© photo de l'auteur 2024).

parc en vis-à-vis et une vue vers la flèche de la collégiale Saint-Pierre-et-Guidon, témoignant de la proximité de l'ancien village. Cette acquisition constitue probablement ce que l'on peut trouver de mieux pour un budget raisonnable. Elle concrétise aussi un idéal de l'époque : celui de s'établir entre ville et campagne, dans un quartier calme, aéré et verdoyant<sup>9</sup>. Les lots non bâtis, encore nombreux, profitent alors aux troupeaux de moutons et, tous les matins, les maraîchers remontent l'avenue vers la ville pour y vendre leur production<sup>10</sup>.

Sur son terrain, le couple fait édifier une maison au n° 8 de l'avenue Bizet, rebaptisée avenue du Roi-Soldat en 1935<sup>11</sup>. Malgré sa relative modestie, la construction traduira une série de choix assumés, répondant à la fois aux attentes personnelles et aux aspirations sociales des époux. Pour ce faire, Monsieur n'hésite pas à s'impliquer directement dans la conception des plans<sup>12</sup>.

## ...ET SA PETITE MAISON

La maison est à la mesure du contexte, tirant le parti maximal de sa situation. Le projet est en partie dicté par la servitude grevant le terrain au profit du parc public : la façade sera alignée sur les immeubles voisins<sup>13</sup>, à 6 mètres en retrait de la limite de propriété, et ne dépassera pas trois niveaux sur une hauteur de 15 mètres<sup>14</sup>. La profondeur maximale autorisée permet de disposer deux pièces en enfilade, laissant à l'arrière assez d'espace pour un petit jardin qui s'avèrera plutôt être une cour<sup>15</sup>.

Les plans ne sont pas signés, mais il est possible de les attribuer à Joseph Tilman, un architecte local issu d'une famille d'entrepreneurs en travaux publics<sup>16</sup> (FIG. 1). Sans génie, mais avec assurance, il a formalisé les idées de ses clients, dotant la maison de quelques caractéristiques aux effets encore perceptibles aujourd'hui.



**FIG. 3**  
Pour qui sait regarder, même une maison banale possède des charmes. Détail du garde-corps de la cage d'escalier (© photo de l'auteur 2024).

Selon toute probabilité, les travaux sont réalisés par l'entreprise familiale : un choix pragmatique et avisé<sup>17</sup>.

La façade s'inscrit dans l'air du temps, au point qu'elle restera un repère parmi les constructions plus sages –confinant à un relatif académisme– qui compléteront rapidement le front bâti bordant le parc. Son auteur a largement puisé dans le catalogue des choix stylistiques à la mode : jeux de matériaux et de textures (briques Paepsteen aux poses variées, blocs de petit granit à parement en finition croûte<sup>18</sup>, pierre d'Euville, simili-pierre blanche, vitraux, fers forgés), couleurs vives (menuiseries bicolores vermillon-noir), assemblage de formes géométriques simples (carré sur pointe ou à angles coupés), recyclage d'inspirations variées (Arts & Crafts, arts premiers). Des lignes de composition vigoureusement soulignées et la reprises de quelques détails sous forme de leitmotiv sauvegardent la cohérence de cette composition foisonnante.

Les techniques de construction restent

traditionnelles mais intègrent quelques solutions modernes, comme les portiques en béton armé en guise de refend central et la toiture-terrasse en ciment volcanique<sup>19</sup>.

La zone de recul est mise à profit pour établir une rampe d'accès à un garage en sous-sol. Cette solution, alors largement plébiscitée, est essentielle dans l'évolution de la typologie des maisons, car elle permet d'intégrer un élément neuf dans ce programme sans défigurer la façade ni bouleverser l'agencement intérieur. Une pièce est désormais dévolue à l'automobile et dotée d'équipements spécifiques : porte coulissante sur rail, sol imperméable et fosse de graissage<sup>20</sup>.

On accède à la maison par un porche légèrement surélevé protégé par un auvent : le dispositif intimidant de la maison bourgeoise de la fin du siècle précédent cède la place à une entrée fonctionnelle, confortable et représentative (FIG. 2). Désormais, les pièces de vie sont

17. *Annuaire du commerce Mertens & Rozet, 1927*, vol. rues, p. 274 : av. d'Itterbeek 28, Tilman et fils, entrepren.-arch. Mention dans le vol. « Professions » de la même année, aux rubriques « Architectes » (p. 1338) et « Entrepreneurs » (p. 1750). À ne pas confondre avec son homonyme et contemporain schaarbeekois plus connu : J.-B. Tilman. Plans des n°s 26-28 avenue d'Itterbeek, Anderlecht, fonds Travaux publics, dossier n° 16999 ; demande introduite le 05/04/1923 par J.-B. Tilman, 24 rue de Sébastopol, permis délivré le 17/07/1923 pour construire une maison et un atelier attenant. L'écriture sur les plans est la même que pour le n°8 de l'avenue du Roi Soldat.

18. *Pierre bleue belge : nos finitions*, <https://www.pierre-bleuebelge.be/finition/croute/>, consulté le 10/08/2025.

19. Documents annexes du dossier Travaux publics 19448. Le ciment volcanique a des propriétés hydrauliques convenant à pareil usage : FRANKEN, D., *La construction civile*, A. De Koninckx, Anvers, 1910, p. 116.

20. Conditions de délivrance de l'autorisation de bâtir concernant des « dispositions spéciales » afin « d'éviter l'écoulement dans l'égout des huiles ou de l'essence », ainsi que l'obligation de rendre le plafond du garage incombustible. L'établissement du garage doit aussi se conformer aux prescriptions de l'AR du 24/07/1925 ; Dossier Travaux Publics n°19448.

21. Papier peint U.P.L. : Usines Peters-Lacroix.

22. Recensement de population 1920, Anderlecht, registre n°63, folio 82.

23. Boch La Louvière (carrelages muraux), Cérabati - Wasserbillig (revêtements de sol en grès cérame), Ideal Standard (sanitaires), Peters-Lacroix (papiers peints), Val Saint Lambert (globes d'éclairage), etc.

24. N°36 de l'avenue du Roi Soldat, maison construite en 1928 ; interview de Mme Van Muylder, le 27/06/2016.

25. Mentionnée dans un rapport du conducteur des travaux de la commune d'Anderlecht, 27/02/1931.

26. Johannes Hendrikus Heuts (1862-1949) et Elisabetha Mathildis Vanmeerbeek (1870-1938) : Recensement de population, 1930, registre 42, folio 43.

27. Maria Hubertina (Tiny) Aarts : Recensement de population, 1961, registre 72, p. 454 et 1970, registre 123, p. 15.

28. Autorisation le 30/03/1930, dossier Travaux publics 22537.

29. Papier journal retrouvé entre l'appui de fenêtre extérieur d'une des deux chambres côté cour et le dormant du châssis lors de sa dépose, fragmentaire et mal conservé mais datable de novembre 1933. Comparaison des briques et des joints de ciment avant réfection de l'enduit de la façade arrière. La maçonnerie du deuxième étage est caractérisé par un état hybride entre les zones inférieures de la façade et la maçonnerie de l'annexe : mêmes briques que celles de la façade originale, mais mortier comparable à celui utilisé pour la surélévation de l'annexe : observations effectuées en septembre 2007.



**FIG. 4**  
Les traces susceptibles de révéler l'histoire de la maison disparaissent généralement lors de campagnes de rénovation. La plus grande attention devrait présider au moindre chantier.  
Papier peint original du bureau, vers 1927, Usines Peters-Lacroix - Haren : mention « U.P.L. FABR. BELGE. 1499.3.M.A » dans la marge de chaque lé (© coll. privée).

situées à hauteur de voirie, sans renoncement à leur caractère intime, la zone de recul aux bordures jardinées offrant une séparation efficace entre l'espace public et la sphère privée.

Au plan stylistique, l'intérieur est plus traditionnel. Les éléments typiquement Art Déco sont réservés à la cage d'escalier (FIG. 3). Les pièces de vie sont dépourvues de décor et les papiers peints d'origine, retrouvés sous des finitions plus récentes, témoignent d'une tendance d'époque sans plus de caractère<sup>21</sup> (FIG. 4).

Bien que tardive, la seule photographie conservée de l'intérieur documente un choix de mobilier confortable mais sans spécificités stylistiques.

Les propriétaires s'installent dans leur nouveau domicile en février 1927<sup>22</sup>.

## UN DÉSIR DE CONFORT

Plus que les matériaux ou les finitions, les équipements témoignent d'un souci de confort et même d'un certain luxe, sans ostentation. Chaque fois que les fournisseurs ont pu être identifiés, il s'agissait d'entreprises réputées<sup>23</sup> (FIG. 5).

Située au-dessus du vestibule, la salle de bain est de format modeste, mais directement attenante à la chambre à coucher. Son équipement originel n'est pas conservé et ne comptait probablement pas de W.C. La logique de l'éloignement des lieux, au point de les rejeter hors du corps du bâtiment, a prévalu lors de la conception initiale. Mais pas pour longtemps, comme en témoignent ces travaux ultérieurs.

La maison est reliée au réseau d'électricité, ce qui n'est pas encore le cas de toutes les adresses du quartier<sup>24</sup>. Par contre, le couple se passera du chauffage central, optant pour un poêle au charbon dans chaque pièce, probablement de type continu et d'un format compact, solution obsolète, mais encore fréquente qui peut être motivée par la modestie des volumes à chauffer, le caractère onéreux de l'équipement et les habitudes de vie.

Au sous-sol, Monsieur range une voiture « d'une construction récente à châssis surbaissé »<sup>25</sup>. À l'arrière, la buanderie donne sur la cour ; elle est équipée d'une pompe à bras pour puiser l'eau de pluie récoltée dans la citerne enterrée.

Marie Ida Heuts et Jean Louis Verheylewighen n'auront pas d'enfants. Dès 1928, le couple hébergera les parents de Madame<sup>26</sup> et, après le décès de ces derniers, il accueillera une jeune parente éloignée qui jouera, dans la maison, le rôle de dame de compagnie<sup>27</sup>.

## POUSSER LES MURS

Les propriétaires témoignent rapidement du désir d'agrandir et moderniser leur logement. Une aile arrière empiétant sur la cour offre des annexes à la cuisine et intègre les W.C. dans l'enveloppe de la maison<sup>28</sup>. Les plans de 1930 ne sont pas signés, mais peuvent de nouveau être attribués à Joseph Tilman.

Sans doute doit-on rattacher à cette opération la création –non documentée– de deux chambres à la place du grenier, grâce à la surélévation de la façade arrière<sup>29</sup>. Afin d'offrir à l'ensemble un air de modernité, les conventionnelles garnitures de portes en laiton avec



**FIG. 5**  
Le choix de matériaux de qualité est essentiel pour la durabilité d'un aménagement. En redécouvrir la pertinence par une identification précise permet d'encourager sa préservation.  
Carreaux en grès cérame de la salle de bains et échantillons retrouvés dans la cave : Cerabati-Wasserbillig  
(© photo de l'auteur 2024).

plaque de propreté sont remplacées par des modèles nickelés<sup>30</sup>.

En 1937, l'annexe est surélevée pour accueillir une vaste salle de bain moderne de style Art Déco géométrisant. (FIG. 6) L'eau chaude est fournie par un encombrant chauffe-bain fixé au mur du fond tandis qu'un robinet de gaz permet de brancher un radiateur mobile au niveau du sol<sup>31</sup>. L'organisation des pièces de l'étage est entièrement revue afin de créer une large chambre à coucher côté cour. La taille de la salle de bain, son équipement, ses finitions et son positionnement dans la maison –espace réservé aux personnes occupant la chambre à coucher principale– témoignent du désir, en phase avec les aspirations de l'époque, de disposer chez soi du confort qu'offrent les chambres d'hôtel de luxe<sup>32</sup>. La cour est réaménagée dans la foulée : pavements en grès cérame et installation d'un ingénieux dispositif mural de rails et d'anneaux destiné à tendre des cordes pour sécher le linge en plein air. À nouveau, le travail est confié à Joseph Tilman, du tracé des plans à la mise en œuvre<sup>33</sup>.

Ces interventions successives témoignent de deux ambitions complémentaires : le désir de confort et celui de prolonger l'effet de modernité de la maison. Plus subtilement, elles incarnent une évolution des modes de vie : la chambre à coucher passe du front de rue au calme du côté cour tandis qu'un bureau s'y substitue en façade<sup>34</sup>; les W.C. sont désormais intégrés aux sanitaires.

Ces efforts d'investissement matériel et affectif des propriétaires dans leur environnement sont confirmés par de prudents projets immobiliers situés dans le quartier, destinés à leur offrir la sécurité d'un placement et un complément de revenus<sup>35</sup>.

## UN CRAN AU-DESSUS

Apparemment, la Seconde Guerre mondiale perturbera peu la vie de ce couple sans histoires. Monsieur obtient son agrégation définitive en 1940. Eu égard à ses vingt années de service, il se voit attribuer un horaire complet de professeur d'éducation physique à la rentrée des classes de septembre 1942. Intégré à

30. Traces de visserie uniquement sur les menuiseries de portes antérieures aux transformations de 1937.

31. Le chauffe-eau a laissé les traces de sa fixation au mur ; le robinet de gaz est conservé.

32. Intention confirmée par Mme Carine De Crem, interview le 15/12/2024. Sol en grès cérame Cérabati - Wasserbillig, murs carrelés sur toute leur hauteur en carreaux de faïence Boch (La Louvière), lavabo et bidet « Novalux » Ideal Standard à Houdeng-Goegnies (société fondée en 1901), baignoire en fonte à double paroi probablement de fabrication anglaise, comme la robinetterie « Thebes » et le W.C.

33. Rapport de police du 02/07/1937 dans le dossier Travaux publics 29435. Cette mention confirme la cohérence de la démarche du client, faisant appel aux mêmes professionnels. Permis délivré le 24/09/1937.

34. Voir plans du dossier Travaux publics 29435, joints à la demande permis du 08/06/1937.

35. Notamment le n°58 rue Lieutenant Liedel, petit immeuble de rapport construit sur permis délivré le 02/08/1932 et sur plans de Joseph Tilman (TP 24811).

36. Jusqu'alors, il partageait son activité entre cours généraux et leçons de gymnastique : *Administration communale d'Anderlecht. Registre des procès-verbaux des délibérations du Conseil communal d'Anderlecht, de l'exercice 1940*, vol. 66, p. 549, 1942, vol. 68, p. 231 et 1944-1945, vol. 69, p. 536. La commune de Bruxelles, quant à elle, s'était déjà dotée d'un service des sports durant l'entre-deux-guerres : BILLEN C., DECROLY J-M, *Petits coins dans la grande ville. Les toilettes publiques à Bruxelles du Moyen âge à nos jours*, Musées de la Ville de Bruxelles, Bruxelles, 2003, p. 27-31, p. 32.

37. Les liens entre les deux hommes sont anciens : de la même génération, ils enseignent dans la même école et leurs maisons, situées dans le même quartier, ont été édifiées – en 1926 et 1927 – sur les plans du même architecte. Celle de Bracops se situe rue Lieutenant Liedel n°63 (TP 20136). À propos du souvenir de Joseph Bracops, *Je me souviens d'Anderlecht*, op. cit., p. 43. Photo de Louis Verheyeweghen en compagnie de Edmond Leburton, ministre de la Santé publique et de la famille et Joseph Bracops, bourgmestre d'Anderlecht en 1958 : P.B., « Le complexe sportif et scolaire de la plaine de Neerpede », dans *Le Soir*, 25/05/1958, p. 5. Souvenirs de Josette Bracops, fille de Joseph Bracops qui décrit Louis Verheyeweghen comme un proche de son père, un visage familier des souvenirs d'enfance, que l'on voyait à la maison et chez qui on était invité ; interview le 29/01/2025.

38. Élections de 1946, 1952, 1958 et 1964. À propos de Bracops, lire CUMPS, F., THOMAS, E., *Du BOP au PS. 120 ans de progrès social à Anderlecht*, Centre culturel d'Anderlecht, 2005, p. 17-21 et 46-47 ; CAMANT, R., « Joseph Bracops 30.5.1900 – 30.5.1966 », *Anderlechtensia*, 39, mars 1986, p. 37-48.

39. Administration communale d'Anderlecht. *Registre des procès-verbaux des délibérations du conseil communal d'Anderlecht, de l'exercice 1946*, vol. 60, séance du 12/03/1946, p. 128-129 et *Administration communale d'Anderlecht. Registre des procès-verbaux des délibérations du collège communal d'Anderlecht, de l'exercice 1946*, vol. 70, séance du 15/01/1946, p. 20.

40. Nombreuses mentions dans la presse entre 1946 et 1958 : une cinquantaine d'occurrences dans les titres suivants : *Le Soir* (plus de 30), *Le Peuple* (8), *La Dernière Heure* (6), *Het Laatste Nieuws* (3), *La Nation Belge* (1), *De Standaard* (1) ; mention dans : *Je me souviens d'Anderlecht*, op. cit., p. 69-70.

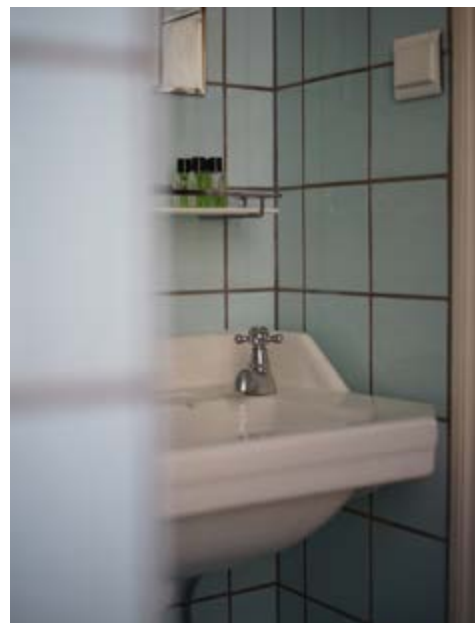
41. Ce qui lui vaudra d'être élu membre d'honneur du Royal Sporting Club Anderlecht (*Le Soir*, 13/02/1947, p. 6) et membre du comité organisateur du congrès mondial de l'éducation physique de Bruxelles, juillet 1958 (*Les Sports*, 20/06/1958, p. 2 et *Le Soir*, 14/07/1958, p. 5). Il est élu président de la Ligue belge d'éducation physique (LBEP) : mention dans la presse à partir de 1956 : *Le Soir*, 05/11/1956, p. 5. *Nécrologie*, *Le Soir*, 14/09/1969, p. 5. Il est membre du conseil de gestion de l'Institut national d'Éducation physique et des Sports (INEPS) : *Le Soir*, 10/10/1959, p. 2 et Président de l'école des Entraîneurs de l'Union royale belge des Sociétés de football-Association (URBSFA).

42. Bourrage en papier journal autour des tuyaux d'adduction et d'évacuation d'eau de la salle de douche, derrière le plafonnage : *La Dernière Heure*, 03/09/1949.

43. Carreaux à bords arrondis, plinthes à gorge, accessoires intégrés : *Manufactures céramiques d'Hemiksem et de la Dyle*. BAECK, M. et VERBRUGGE B., *De Belgische Art Nouveau en Art Deco wandtegels 1880-1940*, Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap, Brussel, 1996, p. 182-185. Type de carrelages toujours détaillés dans NEUFERT, E., *Les éléments des projets de construction*, Dunod, Paris, 1963, p. 186, fig. 2.



**FIG. 6**  
Dans l'entre-deux guerres, l'hygiène corporelle devient un confort de vie. Détail de la salle de bain (© photo de l'auteur 2024).



**FIG. 7**  
Par sa modernité et le soin de sa mise en œuvre, la salle de douche aménagée en 1949 confirme l'attention que son propriétaire porte à la personnalisation de son domicile (© photo de l'auteur 2024).

la Commission spéciale d'étude de l'éducation physique et des sports mise sur pied en 1945 par l'échevin en charge de cette compétence, il en devient le collaborateur précieux<sup>36</sup>. Le 1<sup>er</sup> janvier 1946, il est nommé directeur de l'éducation physique de la commune, à la tête d'un nouveau service destiné à garantir la santé physique par la pratique du sport dans les écoles.

Il en va autrement pour son voisin et ami Joseph Bracops<sup>37</sup>, instituteur comme lui et militant socialiste entré en résistance dès le début du conflit. Arrêté le 18 novembre 1942 et déporté, il ne sera libéré du camp de concentration d'Ebensee que le 6 mai 1945. Auréolé par son statut de héros et fort de ses convictions, Bracops mènera le parti socialiste anderlechtois à la victoire électorale en novembre 1946, y gagnant le poste de bourgmestre qu'il conservera jusqu'à sa mort en 1966<sup>38</sup>. Particulièrement impliqué dans les domaines de l'urbanisme, de l'enseignement, de l'éducation physique et des sports, il trouvera en la personne de son vieil ami un collaborateur zélé et apprécié<sup>39</sup>. Les missions qu'il lui confie amèneront ce dernier à réformer l'enseignement des disciplines sportives et à renforcer la formation de ses collègues. Il organisera des manifestations destinées

à valoriser l'activité physique dans le parcours scolaire, donnera des conférences, effectuera des voyages d'étude à l'étranger, siégera dans diverses instances dédiées à la pratique du sport<sup>40</sup>. Devenu un personnage influent dans son domaine et un acteur incontournable de la politique socialiste locale, il sera fréquemment sollicité pour son expertise et ses relations<sup>41</sup>. Les liens étroits, professionnels et personnels, qui le lient de longue date à Joseph Bracops confortent sa position récemment acquise de notable local. Les modifications qu'il apporte une nouvelle fois à sa maison témoignent probablement de cette évolution de statut social, mais elles confirment surtout le désir de ne pas la quitter. Fin 1949<sup>42</sup>, il fait réaménager l'ancienne salle de bain en douche, sur le modèle de celles dont sont alors équipés les établissements publics sportifs les plus modernes<sup>43</sup> (FIG. 7). Ces travaux traduisent à la fois l'évolution des pratiques de l'hygiène, privilégiant désormais la douche au bain, et les aspirations personnelles du propriétaire : l'accès à cet équipement, dont la modernité paraît incongrue dans une maison particulière, se fait exclusivement depuis la pièce du premier étage à rue, devenue son bureau privé<sup>44</sup>.

Au milieu des années 1950, les sirènes de la modernité font entendre leur chant avec une intensité renouvelée. La Belgique connaît une prospérité économique remarquable et les standards de vie évoluent à la hausse. Mandatée par le bourgmestre Joseph Bracops, la régie foncière d'Anderlecht fait subir aux confins de la commune une modernisation à la fois radicale et finement pensée, premier jalon du *Park System*<sup>45</sup>. Les Verheyleweghen s'associent à cet élan en acquérant, dans un nouveau quartier résidentiel loti par la commune sur un plateau jusqu'alors resté rural, un beau terrain contigu au futur parc de Scherdmael<sup>46</sup>. Le fidèle Joseph Tilman est chargé de tracer les plans de la future maison pour laquelle le permis de bâtir est délivré en 1959<sup>47</sup>. Sans doute l'influence de Joseph Bracops persiste-t-elle, bien qu'il ait cessé d'être leur voisin pour emménager dans une vaste villa édifiée, également sur les plans de Joseph Tilman, aux confins du nouveau quartier Prince de Liège.<sup>48</sup>

Après réflexion, le couple vendra le terrain et les plans, à charge du nouveau propriétaire de faire édifier la maison à son usage<sup>49</sup>. Les raisons de l'abandon du projet resteront inconnues, mais la concomitance d'évènements survenus en 1959 permet de contextualiser cette décision. À quelques mois de son accession à la retraite<sup>50</sup>, Monsieur se décide à faire installer le chauffage central dans sa maison<sup>51</sup>. Probablement repoussé à plusieurs reprises en raison de la lourdeur de l'intervention, cet ultime chantier de modernisation prend désormais tout son sens en tant qu'alternative à la solution du déménagement auquel le couple ne se résout décidément pas.

Terrassé par une crise cardiaque, Jean-Louis Verheyleweghen décède en 1969. Sa veuve occupe désormais la maison avec sa parente et dame de compagnie<sup>52</sup>. Héritière en lien indirect, cette dernière sera contrainte de vendre le bien suite au décès de Marie Ida Heuts en 1984, afin de payer d'importants droits de succession<sup>53</sup>. Première rupture de propriété depuis l'édification de la maison, cet événement précipite dans une zone de danger un bien relativement banal, doté de caractéristiques stylistiques qui ne sont plus modernes depuis longtemps et qui n'ont pas encore gagné leurs lettres de noblesse<sup>54</sup>.

La maison change rapidement de mains, en 1985 puis en 1987<sup>55</sup>, heureusement sans conséquences majeures, à l'exception du démantèlement de plusieurs cheminées sans doute, jugées encombrantes et inutiles<sup>56</sup>. Sa remise en état progressive dans un aspect fidèle à la période de



FIG. 8

Toute architecture est faite pour être habitée. Le couple Verheyleweghen et leur dame de compagnie dans leur maison vers 1958 (© coll. privée).

44. Affectation de la pièce confirmée par Mme Carine De Crem, interview le 15/12/2024.

45. A propos du *Park System*, Voir : LE-LOUTRE, G., « Le park system d'Anderlecht. Construction d'un espace public pour la couronne verte bruxelloise », in *Bruxelles Patrimoines*, n°23-24, septembre 2017, p. 114-129.

46. Lot 2432 acquis le 05/12/1958 (TP 40799). Voir sur <https://bruciel.brussels> les recouvrements aériens de 1953 et 1961 entre lesquelles cette zone agricole a été aménagée. Consulté le 10/08/2025. Le lotissement de ce plateau dédié aux cultures maraîchères avait été planifié dès les années 1930 mais la Seconde Guerre mondiale et le temps nécessaire pour acquérir les parcelles ont ralenti le projet ; le parc a été inauguré en 1964 par le bourgmestre Bracops. Conditions de mise en vente des lots 2431 à 2443 le long de l'avenue Capitaine Fossoul soumises par le Collège au Conseil communal par un courrier du 18/09/1958 : *Registre du Conseil communal*, vol. 88, 1958 (4), p. 1735.

47. Permis délivré le 11/08/1959. Mention « Travaux non entamés » dans une note du 17/02/1960 : Travaux publics 39496.

48. Au n°11 de l'avenue des Crocus, demande de permis introduite le 20/05/1954, permis délivré le 28/06/1954, plans signés Tilman, n°853 à l'ordre des architectes de Brabant. La silhouette en costume avec canne et chapeau apparaît au sommet des marches du porche d'entrée. Dossier Archives de la commune d'Anderlecht, TP 36713 ; Almanach de Commerce, 1956. Première maison construite dans la rue comme en témoignent les almanachs de commerce ainsi que Josette Bracops, fille de Joseph Bracops, se souvenant de la maison en chantier qu'il fallait rallier à pied après avoir laissé la voiture avenue Prince de Liège. Entretien le 29/01/2025.

49. Permis délivré à Michel de Waha le 06/03/1961, sur base de plans approuvés une première fois en 1959 sur demande introduite par Louis Verheyleweghen. Archives de la commune d'Anderlecht, TP 40799. C'est la comparaison de ces derniers plans avec les précédents de 1926, 1930 et 1937 a permis d'attribuer la maison à l'architecte (voir note n°16).

50. *Administration communale d'Anderlecht. Registre des procès-verbaux des délibérations du Collège communal d'Anderlecht, de l'exercice 1959*, vol. 85, p. 599 ; lettre de démission dans le *Registre des séances du Conseil communal*, 1959 (3), vol. 92, p. 1326.

51. Bourrage en papier journal retrouvé autour des tuyaux de chauffage derrière le plafonnage : *La Dernière Heure*, 21/03/1959.

52. Maria Hubertina (Tiny) Aarts : *Recensement de population, 1961*, registre 72, p. 454 et 1923, registre 123, p. 15. Madame laissera le bureau en l'état, y compris le calendrier à la date du décès. Tombe des époux Verheyleweghen-Heuts au cimetière du Vogelenzang, pelouse 4, première concession de la rangée.

53. Interview de Mme Carine De Crem. 15/12/2024.

54. *Les années 1925 Art Déco / Bauhaus / Stijl, Esprit Nouveau*, 2 vol., Paris, Musée des Arts décoratifs, 1966 (catalogue d'exposition) ; HILLIER, B., *Art Deco of the Twenties and the Thirties*, Studio Vista, Londres, 1968. Retour d'intérêt plus large à partir des années 1980.

55. *Registre de population de la Commune d'Anderlecht par nom de rues*, vol. 29, p. 2.

l'entre-deux-guerres sera menée à bien à partir de 1999<sup>57</sup>.

## ET APRÈS ?

Les aspirations en matière de modes de vie qui ont présidé à la conception de cette modeste maison, plusieurs fois agrandie et modernisée, n'ont plus cours depuis longtemps. Pourtant, le résultat de leur matérialisation, allié à l'excellence des matériaux sélectionnés et au soin apporté à leur mise en œuvre, s'avère encore fonctionnel et pertinent.

À l'exception du dispositif originel de chauffage, démantelé en 1959, l'essentiel des espaces et de leurs équipements est conservé. La présence d'un garage en sous-sol constitue une facilité importante encore aujourd'hui. Les deux salles de bain, toujours en état et parfaitement distribuées, participent au charme mais aussi à l'agrément de la maison.

Les adaptations successives apportées aux espaces intérieurs par leurs premiers occupants offrent des facilités au quotidien : garde-manger et arrière-cuisine, double accès à la cour, depuis le rez-de-chaussée et le sous-sol, baies vitrées de la façade arrière agrandies à la fin des années 1930, dotant les pièces d'un éclairage généreux<sup>58</sup>.

La compacité thermique de l'enveloppe, celle d'un modeste volume serré entre deux maisons plus imposantes, et l'orientation idéale du bien facilitent le chauffage tandis que la proximité directe du parc et des arbres à haute tige réduit l'échauffement de l'air en été.

Certains aménagements témoignant de l'évolution des modes de vie imposent quelques concessions : la cuisine reste clairement distincte de la salle à manger tandis que les W.C. dans l'annexe rappellent, par leur implantation décalée, l'époque où on se rendait « à la cour ». Résultant d'une occupation quotidienne de la maison, ces constats apparemment triviaux offrent un cadre précieux aux questionnements actuels en matière de politique du logement dans la perspective des bouleversements en cours et des échéances annoncées pour le milieu du siècle ; ils permettent de relativiser les constats d'obsolescence trop souvent prononcés à l'égard d'un patrimoine bâti opportunément jugé dépassé par certains<sup>59</sup>.

Entre-temps, le regard posé sur la maison, non seulement par les personnes qui l'occupent, mais par le public a évolué de manière

spectaculaire. Modeste habitation au milieu d'une rangée il y a 30 ans, elle s'est vue mentionnée dans diverses publications censées raviver l'intérêt pour une période de l'histoire de l'architecture progressivement revenue en grâce. Inscrite depuis le 19 août 2024 à l'inventaire du patrimoine architectural de la Région, elle suscite l'attention lors d'événements culturels liés à la valorisation de celui-ci<sup>60</sup>. Les événements organisés en 2025 autour de l'Art Déco, ont constitué un aboutissement que prolonge naturellement le centenaire de la maison en 2026.

Cette évolution constitue à la fois une mise en garde et un message d'espoir. Mise en garde parce qu'il suffit de presque rien pour briser la fragile continuité historique, indispensable à la conservation d'un tel bien. Message d'espoir parce que, dans un monde où tout semble rapidement déprécié, le bouquet de choix ayant présidé à la conception d'une telle maison peut s'avérer à ce point pertinent qu'une légère capacité d'adaptation suffit à s'y blottir, à la suite de ses prédécesseurs.

Dans ce cas précis, nos prédécesseurs ont émergé du labyrinthe de l'histoire, un après-midi de décembre 2024, sous la forme d'une petite photographie en noir et blanc. Madame, Monsieur et leur dame de compagnie prenant la pause un après-midi d'été, vers 1958, devant l'objectif d'un proche dont l'identité restera inconnue<sup>61</sup> (FIG. 8).

Au gré des travaux de rénovation menés avec précaution, la maison a révélé, pour ceux qui ont su les capter, des bribes de son histoire intime. Au fil des recherches en archives et des témoignages recueillis parallèlement à ces travaux, elle s'est peuplée des fantômes bienveillants de ceux qui l'ont désirée, rêvée, conçue et habitée. Il en émane une épaisseur historique qui enveloppe ses occupants avec bienveillance et leur rappelle opportunément qu'ils sont, ni plus ni moins, les actuels bénéficiaires des lieux qu'ils légueront à ceux qui les suivront.

À ce prix, le patrimoine cesse de n'être qu'une réalité imprescriptible pour devenir l'expression d'un acte culturel dont l'épanouissement est le fruit de la patience et de la passion.<sup>62</sup>

56. Cheminée du salon conservée jusque dans les années 1980 ; confirmé par Mme Carine De Crem, interview le 15/12/2024.

57. Acte du 16-11-1998 (n° 1613), étude du notaire Christian Huylebrouck.

58. Les plans de transformation de 1937 témoignent encore de l'état original des baies (TP 29435).

59. DECLERCQ, V., « Écologie ou patrimoine : faut-il choisir ? », *La Libre Belgique*, 17/04/2024 : <https://www.lalibre.be/debats/2024/04/17/ecologie-ou-patrimoine-faut-il-choisir-3KAQK37KZZB3NC-TWLSG3O6WDBI/> ; site BE-Renolution : <https://renolution.brussels/fr/les-obligations>. Sites consultés le 10/08/2025.

60. LEROY, F., DE PANGE, I., op. cit, p. 35 (ill. 13) et p. 73-74. DEDOBBELEER, A., HOUDE, F., *Art Déco et Modernisme à Anderlecht*, Tourisme Anderlecht, Anderlecht, p. 36 ; TRACHTE S. et al., *B'RetroTool - pre-assessment webtool Fiche explicative (types 5a, 5b, 5c et 5d) Maison bourgeoise de l'entre-deux-guerres*, p. 7-8, [https://sites.uclouvain.be/b3retrotool/site\\_outil\\_b3\\_retrotool/docs/5abcd\\_maison\\_bourgeoise\\_entre2guerres.pdf](https://sites.uclouvain.be/b3retrotool/site_outil_b3_retrotool/docs/5abcd_maison_bourgeoise_entre2guerres.pdf). Région de Bruxelles-Capitale. Inventaire du patrimoine architectural : [https://monument.heritage.brussels/fr/Anderlecht/Avenue\\_du\\_Roi-Soldat/8/37186](https://monument.heritage.brussels/fr/Anderlecht/Avenue_du_Roi-Soldat/8/37186), consulté le 09/08/2025. *Brussels Art Deco Society*, <https://www.facebook.com/profile.php?id=100064424630617>, publication du 31/10/2024. Programme des conférences du BANAD Festival 2025 : <https://www.banad.brussels/fr/visites/programme-complet-2024>. Sites consultés le 01/02/2025.

61. Avant 1959 car la pièce n'est pas encore dotée d'un radiateur.

62. Remerciements à Josette Bracops, Grégory De Cock, Carine De Crem, Michel Deplechin, Frédéric Leroy, Willem Maes, Grégoire Thiéry.

### Comité de rédaction

Jean-Marc Basyn, Julie Coppens, Suzanne Gillijns Paula Dumont, Valerie Orban et Cecilia Paredes.

### Coordination scientifique

Paula Dumont

### Conseillers experts

Manuela Core, Caroline Criquillon, Eric Demelenne, Catherine Leclercq, Anne Totelin, Manja Vanhaelen

### Coordination de l'iconographie

Paula Dumont avec l'appui de Julie Coppens

### Auteurs/ collaboration rédactionnelle

Carmen Azevedo, Renaud Bardez, Veronique Boone, Manuela Core, Caroline Criquillon, Carla Debarre, Odile De Bruyn, Eric Demelenne, Florence Doneux, Paula Dumont, Elisabeth Gerard, Thierry Henrard, Vincent Heymans, Chantal Kesteloot, Jochen Ketels, Philippe Leblanc, Catherine Leclercq, Isabelle Lecocq, Murielle Lesecque, Cécile Mairy, Valérie Orban, Cecilia Paredes, Emilia Pauchard, Savinien Peeters, Noémie Petit, Anne-Marie Pirlot, Mathilde Semal, Maité Springael, Caroline Styfhals, Barbara Van Der Wee, Manja Vanhaelen, Wivine Wailliez, Catherine Walraevens, Stefan Wouters

### Rédaction finale en français

Valérie Orban

### Rédaction finale en néerlandais

Paula Dumont

### Traduction

Oneliner

### Traduction Abstract

service traduction SPRB

### Relecture

Anne Marsaleix, Philippe Charlier, Julie Coppens, Alice Gerard, Nazim Lison Marina Rainoldi, Brigitte Van der Bruggen

### Liste des abréviations

AGR – Archives générales du Royaume  
AGRBC – Arrêté du Gouvernement de la Région Bruxelles-Capitale  
AVB – Archives de la Ville de Bruxelles  
CIVA – Centre international pour la ville, l'architecture et le paysage  
ISAD – Institut Supérieur des Arts décoratifs  
KIK-IRPA – Koninklijk Instituut voor het Kunstpatrimonium Institut royal du Patrimoine artistique  
SLRB – Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale  
TP – Travaux publics  
ULB – Université Libre de Bruxelles

### ISSN

2034-578X

### Dépôt légal

D/2026/6860/002

Dit tijdschrift verschijnt ook in het Nederlands onder de titel "Erfgoed Brussel".

### Cartographie article 3

Emilia Pauchard

### Graphisme

Toast Confituur Studio

### Création de la maquette

Polygraph

### Impression

InitialP

### Diffusion

Cindy De Brandt, Ilse Weemaels.  
bpeb@urban.brussels

### Coordination des publications

Cecilia Paredes

### Remerciements

Philippe Charlier, Céline Cheron, Adrien Dominique, Caroline Esgain, Marine Gerard, Pascale Ingelaere, Romain Landmeters, Harry Lielevie, Muriel Muret, Jules Poncin

### Éditeur responsable

Sarah Lagrillière, directrice générale adjointe, urban.brussels (Service public régional Bruxelles Urbanisme & Patrimoine) Mont des Arts 10-13, 1000 Bruxelles

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leur auteur. Tout droit de reproduction, traduction et adaptation réservé.

### Contact

Direction Connaissance et Communication  
Mont des Arts 10-13,  
1000 Bruxelles  
www.patrimoine.brussels  
editions@urban.brussels

### Crédits photographiques

Malgré tout le soin apporté à la recherche des ayants droit, les éventuels bénéficiaires n'ayant pas été contactés sont priés de se manifester auprès de la Direction Connaissance et Communication d'urban.brussels.

### Déjà paru dans Bruxelles Patrimoines

001 – Novembre 2011 – Rentrée des classes

002 – Juin 2012 – Porte de Hal

003-004 – Septembre 2012 – L'art de construire

005 – Décembre 2012 – L'hôtel Dewez

Hors série 2013 – Le patrimoine écrit notre histoire

006-007 – Septembre 2013 – Bruxelles, m'as-tu vu ?

008 – Novembre 2013 – Architectures industrielles

009 – Décembre 2013 – Parcs et jardins

010 – Avril 2014 – Jean-Baptiste Dewin

011-012 – Septembre 2014 – Histoire et mémoire

013 – Décembre 2014 – Lieux de culte

014 – Avril 2015 – La forêt de Soignes

015-016 – Septembre 2015 – Ateliers, usines et bureaux

017 – Décembre 2015 – Archéologie urbaine

018 – Avril 2016 – Les hôtels communaux

019-020 – Septembre 2016 – Recyclage des styles

021 – Décembre 2016 – Victor Besme

022 – Avril 2017 – Art nouveau

023-024 – Septembre 2017 – Nature en ville

025 – Décembre 2017 – Conservation en chantier

026-027 – Avril 2018 – Les ateliers d'artistes

028 – Septembre 2018 – Le Patrimoine c'est nous !

Hors-série – 2018 – La restauration d'un décor d'exception

029 – Décembre 2018 – Les intérieurs historiques

030 – Avril 2019 – Bétons

031 – Septembre 2019 – Un lieu pour l'art

032 – Décembre 2019 – Voir la rue autrement

033 – Printemps 2020 – Air, chaleur, lumière

034 – Printemps 2021 – Couleurs et textures

035 – Printemps 2021 – Georges Houtstont et la fièvre ornemaniste de la Belle Époque

036 – Automne 2022 – Points de vue

037 – Automne 2024 – Objets et collections

038 – Printemps 2025 – Focus 1939-99

039 – Été 2025 – Reconvertir les bureaux

040 – Printemps 2026 – Art Déco, résolument moderne

Retrouvez tous les articles sur [www.patrimoine.brussels](http://www.patrimoine.brussels)



Résolument engagé dans la société de la connaissance, urban.brussels souhaite partager avec ses publics un moment d'introspection et d'expertise sur les thématiques urbaines actuelles. Les pages de Bruxelles Patrimoines offrent aux patrimoines urbains multiples un espace de réflexion ouvert et pluraliste.

L'Art Déco est indissociablement lié à l'esprit de l'entre-deux-guerres, période durant laquelle une vague de renouveau traverse la société. Ce numéro souhaite mettre en lumière cet aspect, avec des contributions qui abordent des thèmes sociétaux, comme l'accès des femmes à la profession d'architecte, ainsi que des sujets plus techniques, tel le défi que représentent les nouveaux matériaux de l'époque pour la restauration du patrimoine Art Déco aujourd'hui.

**Sarah Lagrillière**  
Directrice Générale Adjointe

# U



20 €



ISBN 978-2-87584-241-1